

**Le conseil du territoire
PARIS TERRES D'ENVOL**

Siège

Boulevard de l'Hôtel de ville 93600 Aulnay-sous-Bois
(Seine Saint-Denis)

REPUBLIQUE FRANCAISE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Présents : 43
Excusés : 26
Absents : 11

REUNION DU 8 AVRIL 2024

Le président certifie, sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte
(conformément à l'article L2131-1 du CGCT)
Affiché le :

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le LUNDI HUIT AVRIL à VINGT HEURES, le conseil de territoire, dûment convoqué le DEUX AVRIL DEUX MILLE VINGT-QUATRE, s'est réuni, à Aulnay-sous-Bois, Espace Antoine de Saint-Exupéry (anciennement Pierre Peugeot), 1 boulevard André Citroën, sous la présidence de madame Martine VALLETON.

ETAIENT PRESENTS M. ATTIORI Olivier, M. BAILLON Jean-François, Mme BELMOUDEN Fatima, M. BELOUCHAT Rachid, M. BLANCHET Stéphane, M. BORSALI Jean-Baptiste, Mme BRAIHIM Marwa, M. CARRE Julien, M. CHANTRELLE Laurent, M. CHAUSSAT Jacques, M. CHERIGUENE Abdelouaheb, Mme DE CARVALHO Virginie, Mme COLLET Marie-Claude, M. DACHIVILLE Romain, Mme DUBOE Nicole, Mme ELSODY Arhella, M. FERREIRA Lino, Mme FILIPOVIC Biljana, M. GODARD Jacques, M. GUYON Olivier, Mme LAGNEAU Muriel, Mme LANCHAS-VICENTE Karine, Mme MABIRE-LOISON Myriam, M. MANGIN Anthony, Mme MAROUN Séverine, M. MARQUES Paulo, Mme MEYER Karine, M. MIGNOT Didier, M. MILLARD Jean-Luc, Mme MISSOUR Sabrina, M. MOULINNEUF Serge, Mme PERRON Christine, M. PRUNIER Gérald, M. RAMADIER Alain, Mme ROLAND IRIBERRY Nelly, Mme SAGO Aïssa, M. SIBY Oussouf, M. TURBIAN Julien, Mme VALLETON Martine, M. VAZ Micaël, Mme VERTE Monique, Mme YERRO Georges-Marie, M. ZANGRILLI François.

EXCUSES Mme ADLANI Farida, M. ASENSI François, Mme BENAMOUR Mériem, M. BESCHIZZA Bruno, M. BOUMEDJANE Karim, Mme BOUTHORS Jacqueline, M. CAHENZLI Denis, M. CANNAROZZO Frank, M. CHAVAROC Grégory, Mme DELMONT-KOROPOULIS Annie, M. EL KOURADI Fouad, Mme FAOUZI Hanane, M. GESELL Quentin, Mme HERSEMEULE Carmen, Mme JAOUANI Amel, Mme LAGARDE Aude, M. LAPORTE Pierre, M. LASTAPIS Michel, Mme LEMARCHAND Brigitte, Mme MEKKI Chérifa, Mme MENDES Odette, Mme MOREAU Chantal, M. MORIN Sébastien, Mme PINHEIRO Amélie, M. SAULIERE Gilles, Mme YOUSOUF Mélissa,

AYANT DONNE POUVOIR A Mme VALLETON Martine, Mme de CARVALHO Virginie, Mme BRAIHIM Marwa, M. MARQUES Paulo, M. CARRE Julien, Mme ELSODY Arhella, Mme MAROUN Séverine, Mme SAGO Aïssa, M. DACHIVILLE Romain, Mme MISSOUR Sabrina, Mme BELMOUDEN Fatima, Mme YERRO Georges-Marie, Mme COLLET Marie-Claude, M. VAZ Micaël, M. GUYON Olivier, M. MANGIN Anthony, M. FERREIRA Lino, M. ZANGRILLI François, Mme MEYER Karine, M. BLANCHET Stéphane, Mme LAGNEAU Muriel, M. RAMADIER Alain, Mme LANCHAS-VICENTE Karine, M. CHAUSSAT Jacques, M. MILLARD Jean-Luc, M. SIBY Oussouf,

ABSENTS Mme ABDELLAOUI Leïla, Mme BOUR Patricia, M. GEFFROY Philippe, M. HAN Bo, M. JIAR Youssef, Mme KHATIM Karima, Mme LEFEVRE Bénédicte, Mme MABCHOUR Najet, M. MARAN Max, M. MEIGNEN Thierry, M. RANQUET Jean-Philippe.

SECRETARE DE SEANCE M. Lino FERREIRA

DELIBERATION N°49 – FINANCES – BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT POUR L'EXERCICE 2024

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de M. Anthony MANGIN,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5219-5 et L.5211-1 et L.2224-1,

Vu le décret 2015-1660 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Aulnay-sous-Bois,

Vu l'instruction comptable M 49 applicable aux services de distribution d'eau potable et d'assainissement,

Vu la délibération n°45 du 16 mai 2022 portant mise en place d'une tarification harmonisée pour la réalisation des nouveaux branchements d'assainissement,

Vu la délibération n°46 du 16 mai 2022 portant convention de mandat pour le reversement aux riverains des subventions de l'agence de l'eau suite à la mise en conformité des installations privatives,

Vu la délibération n°195 du 12 décembre 2022 portant fixation des redevances d'assainissement pour 2023 et approbation du principe d'harmonisation,

Vu la délibération n°27 du 26 février 2024 qui prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires,

Considérant le projet de budget primitif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2024,

Après en avoir délibéré,

- **Adopte** le budget primitif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2024, équilibré à la somme de 36 679 489 €

- Section d'exploitation 13 127 089 €

- Section d'investissement 23 552 400 €

- **Autorise** le président à signer tout document relatif à cette affaire.

Adoptée la majorité

(68 voix pour, 1 voix contre : Rachid BELOUCHAT)

